

Un concours pour les Artistes

Vous exercez un métier d'art et votre atelier est basé en France ? Ce concours est fait pour vous !

Chaque année, depuis 2012 le Concours Ateliers d'Art de France, récompense des pièces d'exception dans deux catégories distinctes : Création et Patrimoine. Il accompagne ensuite les deux lauréats, sur des salons d'envergure internationale leur offrant ainsi accès au marché et une visibilité décuplée.

Pour participer, il faut pouvoir présenter une œuvre originale, un ouvrage de restauration, de conservation ou encore de création.

Des lauréats seront désignés dans chaque région par un jury d'experts et d'acteurs locaux lors d'expositions ouvertes au public. Deux lauréats nationaux seront ensuite désignés dans chaque catégorie et se verront offrir un accès privilégié aux principaux salons d'art de France.

Date limite de candidature : 17 février 2022.

Pour plus d'informations :

<https://www.ateliersdart.com/concours-ateliers-d-art-de-france,5,106.htm>